



ACTEURÀVIE

ActeuràVie, une solution Web

<http://acteuravie.fr/>

**pour transmettre ses souhaits,
son récit de vie, ses mémoires,
ses choix.**

2 interfaces :

- celui de la personne
- celui des intervenants

Je souhaite ...

Réaliser mes projets de vie

Votre dossier personnel vous permet d'y inscrire vos attentes, souhaits, envies et toute autre information que vous souhaitez transmettre à votre entourage et professionnels vous venant en aide.

**CREER MON
DOSSIER PERSONNEL**

(utilisation gratuite)

Accompagner quelqu'un dans
ses projets de vie

ActeuràVie est un outil d'aide à la mise en œuvre des projets personnalisés. En créant votre espace, vous pourrez accéder aux dossiers des personnes qui vous y autorisent pour prendre en compte leurs attentes, choix et projets de vie.

**OUVRIR MON
ESPACE INTERVENANT**

(utilisation sous conditions)

Le dossier personnel pour transmettre :

- **ses attentes** : ses demandes, ses souhaits, ses aspirations, ses désirs, **ses choix**.
- des **éléments de sa vie** et tout ce qui la caractérise pour transmettre son expérience.
- ce que la personne estime **pouvoir réaliser**.

Utilisation sécurisée, libre et gratuite.

L'espace intervenant pour accompagner la personne :

Partie accessible à tous les intervenants qui vont aider la personne à vivre ses projets : personnels des services d'aide à domicile et en établissement, animateurs, soignants, familles et proches, bénévoles, etc. Cette partie contient des outils d'aide à la construction des projets personnalisés, à leur suivi et à leur évaluation. Permet une **coopération réelle et efficace entre professionnels, la personne et son entourage**.

Accès libre pour consultation après ouverture d'un compte (gratuit) ; utilisation sur abonnement.

Tarifs, formation professionnelle et tableaux de bord de suivi :

- **Membres du Gag** : 25 € par an pour suivre 5 dossiers personnels ; **Structures** : tarifs détaillés sur le site.
- **Formation professionnelle adaptée** sur un cycle de 5 journées comprenant la construction, le suivi et l'évaluation de projets personnalisés incluant un **abonnement gratuit** à ActeuràVie pendant 1 an. Renseignements : contact@acteuravie.fr
- **Tableaux de bord** : ActeuràVie permet aux structures médico-sociales de mesurer le nombre de projets personnalisés ouverts, en cours de réalisation et réalisés.

Fonctionnement de la plateforme présenté sur le site après ouverture d'un compte Intervenant.

Janvier 2017



**ActeuràVie a été réalisé par le Groupement national des Animateurs en Gerontologie (GAG)
avec le soutien de la Fondation de France et des Caisses de retraite Agirc-Arrco**

ActeuràVie, qu'est-ce que c'est ?

*ActeuràVie est un logiciel informatique hébergé sur une plateforme Internet en mode « Full Web » accessible à partir d'une connexion Internet reliée à un ordinateur ou une tablette.
Aucune installation locale n'est nécessaire.*

ActeuràVie est un réseau social avec accès réservés dédié à l'accompagnement de la personne pour lui permettre de réaliser ses projets de vie.

ActeuràVie est construit à partir de 2 types de comptes d'accès :

- **le compte de la personne** appelé « dossier personnel » au centre du dispositif ;
- **les comptes de ses intervenants.**

Pour mieux comprendre le fonctionnement d'ActeuràVie, il serait plus juste d'appréhender ActeuràVie non pas comme étant 1 réseau social mais comme étant autant de réseaux sociaux possibles que de personnes ayant ouvert un compte personnel.

ActeuràVie a été élaboré par le Groupement national des animateurs en Gérontologie (GAG) à l'intention des personnes âgées. Cet outil permet de constituer autour de chaque personne un réseau social d'accompagnants choisis par elle, pour permettre notamment aux animateurs sociaux de l'accompagner *dans ses projets de vie* et rendre possible des interactions à distance avec des intervenants professionnels et non professionnels.

Chaque personne peut inviter les intervenants de son choix pour interagir avec elle. La personne reste bien au centre de son réseau social et en garde la maîtrise. En cas de difficultés pour utiliser les fonctionnalités de la plateforme ActeuràVie, la personne peut désigner un *réfèrent* qui pourra agir dans ActeuràVie avec elle ou à sa place. Dans ce cas, l'avis de la personne a été rendu incontournable pour pouvoir utiliser l'ensemble des fonctionnalités de l'outil.

QUELLES SONT SES PRINCIPALES FONCTIONNALITES ?

Elles sont de deux ordres : **recueils d'informations** et **démarche projet**.

RECUEILS D'INFORMATIONS

Les **recueils d'informations** sont structurés sous forme d'articles :

- le journal des **attentes** rend compte des souhaits de la personne ;
- le journal du **récit de vie** rend compte des événements importants de la vie de la personne qu'elle souhaite communiquer ;
- le journal des **possibles** donne des informations sur les possibles réalisables au regard des attentes de la personne.

Toute cette partie est opérante à partir du dossier personnel et des comptes Intervenants.

DEMARCHE PROJET

La **démarche projet** est accessible uniquement par les intervenants. Elle est structurée en 4 étapes :

1. **Des résumés des informations utiles** (un résumé par journal) qui rendent compte parmi la multitude des articles présents dans le dossier des éléments importants à prendre en considération dans la situation présente.
2. **Une étape de construction** du projet personnalisé constitué d'objectifs et d'un projet d'actions. Ici interviennent deux étapes de validation du projet par la personne elle-même et son réfèrent. La validation définitive du projet fige les résumés, les objectifs et le projet d'actions.
3. **L'étape suivante concerne les réalisations** mises en œuvre pour faire **vivre** le projet. Dans ActeuràVie, cette étape se présente sous forme de Rendez-vous. Les rendez-vous ayant une même dénomination sont automatiquement regroupés par le système. Chaque rendez-vous peut être rattaché à un ou plusieurs objectifs du projet. A l'issue de chaque intervention (programmée sous forme de Rendez-vous), des observations peuvent être saisies pour rendre compte du vécu de la personne.
4. **L'étape d'évaluation** se fait en 3 temps :
 - 4.1. D'abord l'écriture d'une synthèse des observations des Rendez-vous ayant la même dénomination. Ce travail constitue un préalable à l'évaluation proprement dite.
 - 4.2. Ensuite l'évaluation par objectif sous forme d'un texte. Pour ce faire, au regard de chaque objectif à évaluer, figurent les synthèses des interventions qui ont été rattachées à cet objectif.
 - 4.3. Enfin la validation des évaluations du projet. La validation définitive clôture le projet et en ouvre un autre.

COMPLEMENT

ActeuràVie est un outil d'accompagnement de la personne pour la réalisation de ses projets personnels de vie. Cependant la variété des situations rencontrées ne permet pas toujours d'accéder d'emblée à un accompagnement personnalisé. Pour permettre l'utilisation d'ActeuràVie dans des situations d'assistance à la personne, une fonctionnalité permet de requalifier le projet en **projet adapté** à la situation de la personne.